

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☒ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

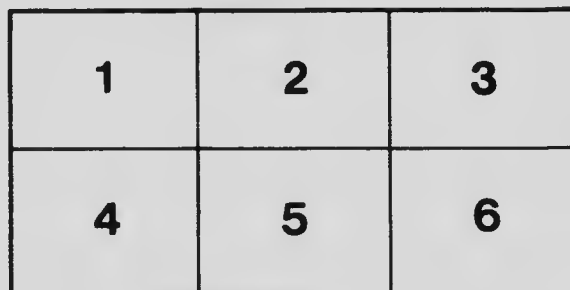
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

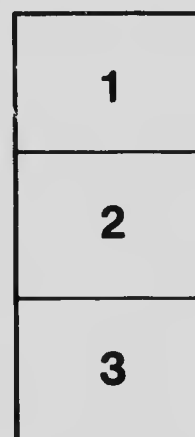
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

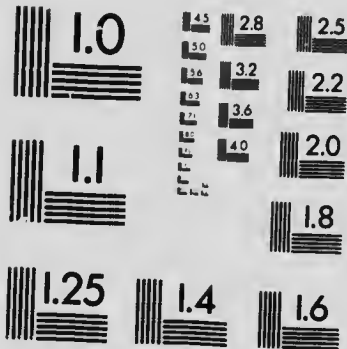
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'Hon. W. G. MITCHELL

TRESORIER DE LA PROVINCE

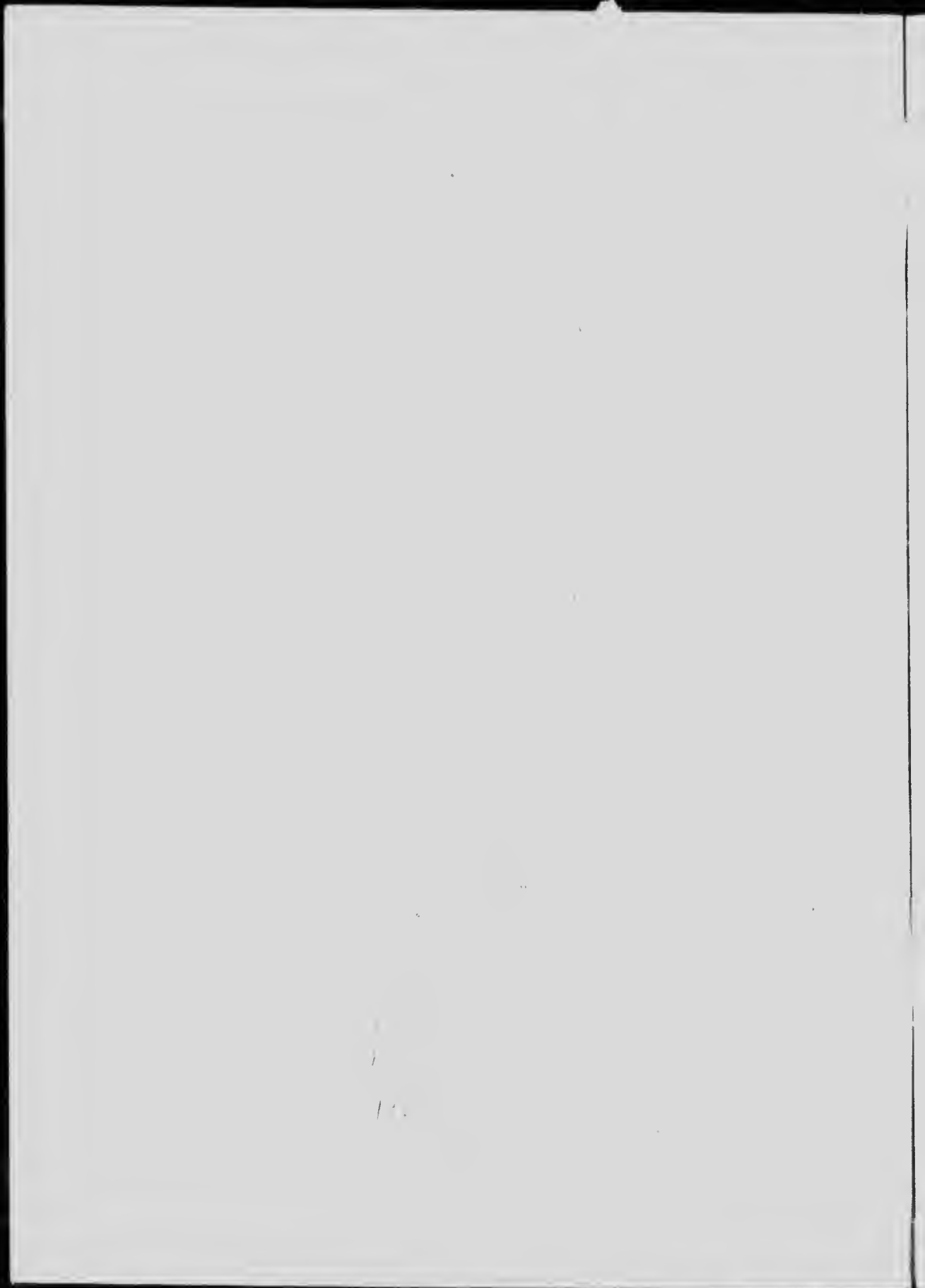
A

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

17 DECEMBRE, 1919



1919



DISCOURS SUR LE BUDGET

MONSIEUR L'ORATEUR:

En soumettant à cette Chambre notre état financier résultant de la dernière année fiscale, j'éprouve un double sentiment d'orgueil et de satisfaction de constater dans quelle splendide condition la province se retrouve, et la stabilité quelle a pu conserver durant les jours difficiles que nous avons vécus. La grande guerre est terminée. La paix sera bientôt faite avec nos ennemis: mais qu'en est-il des troubles, des difficultés et des perturbations sociales chez nous? La lutte des classes l'une contre l'autre, le conflit résultant de l'augmentation toujours croissante du coût de la vie, et la sape travaillant les assises du gouvernement constitutionnel, voilà à mon avis, non seulement autant d'entraves au développement de notre progrès, mais une menace et un danger des plus sérieux et des plus redoutables pour notre pays.

Je ne crois pas que l'on puisse réellement remédier au mal par la législation ou aucune détermination fictive des prix, mais j'ai plus grande confiance dans le déploiement de tout effort et de toute énergie possibles pour porter le rendement au niveau de la demande, de manière à établir un état de choses plus normal par toute la province et tout le pays. Car aussi longtemps que le produit manquera, le coût de la vie restera élevé, justifiant la demande d'augmentation de gages, et par là même donnant lieu à ces agitations, ce malaise, cette perturbation sociale qui aboutissent trop souvent à des grèves, dont le résultat le plus clair est la diminution des produits et des approvisionnements, partant le coût plus élevé de la vie. Tout cela s'enchaîne et reste inextricable, mais la cause et l'effet sont là, et le seul remède à y apporter se trouve dans ces mots: plus de travail, plus de production, plus d'approvisionnement. Quand l'approvisionnement sera plus considérable, la demande sera plus amplement satisfaite, et à mesure que l'on satisfera à la demande, cesseront les troubles, l'agitation et le malaise. Mais il nous faut être patients. Nous devons bien comprendre que nous ne pouvons restaurer dans un jour ce qui a été détruit au cours des années, et que ce n'est que lorsque toutes les classes uniront leurs efforts et leurs énergies, que l'état de choses pourra être amélioré et rétabli sur des bases normales.

Pendant cinq ans, on compte qu'il y a eu 58,000,000 d'hommes sous les armes dans le monde entier. Non-seulement ceux-là n'ont pas contribué à la production, mais ils ont consommé et détruit. On a puisé

largement dans nos réserves de matériel et de choses nécessaires à la vie, qui se trouvent sinon épuisées du moins très sérieusement diminuées. Il n'y a qu'un moyen d'y obvier, c'est de refaire pour le monde entier l'approvisionnement de victuailles et de matériaux, de rétablir enfin nos méthodes et notre mode d'existence.

Ce qui se fera par le travail, plus de travail et toujours plus de travail.

Nous avons remporté la victoire dans la guerre d'Europe. N'est-il pas possible maintenant d'assurer la paix et le contentement chez nous? A quoi bon les sacrifices énormes que nous avons faits, ces pertes de vies, ces souffrances sans précédent et la destruction qui s'ensuivit, si nous n'obtenons ni paix ni contentement? Est-ce que toutes ces souffrances et tous ces sacrifices auront été inutiles?

Une orgie de dépenses semble s'être emparée du monde entier, les principes d'économie sont oubliés ou méprisés au moment précis où l'on devrait plutôt les appliquer avec rigueur. J'ai toujours conseillé de pratiquer l'économie, et je le conseille aujourd'hui plus énergiquement que jamais, parce que si le monde doit reprendre son état normal, ce ne sera qu'à l'aide du travail, de l'augmentation de la production et de l'économie.

Notre province a eu moins à souffrir de ces tristes conditions que plusieurs autres parties du monde, et je ne crains pas le contraire parce que sa base économique est solide. Le gouvernement s'est toujours efforcé d'administrer les affaires de la province suivant les principes du commerce et, cette année, j'ai l'honneur et le plaisir d'annoncer qu'il poursuit sa coutume de déclarer des surplus. Pour l'année finissant le 30 juin 1919, il accuse un surplus du revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de \$295,221.02.

Les recettes ordinaires de l'année 1918-1919 indiquent que le revenu de la province augmente d'année en année, et le montant en est le plus élevé que l'on trouve dans l'histoire de la province, à l'exception de l'année 1917-1918, le revenu considérable pour cette année-là étant dû au fait que les droits sur les successions avaient donné une somme anormale et excédaient de \$3,336,547.84, les prévisions pour 1917-1918, et de \$3,277,532.82, la recette de l'an dernier. Nous nous guidons sur ce principe que lorsque nos recettes sont plus considérables que nos prévisions, nous augmentons naturellement les dépenses pour les grands services publics de la colonisation, des bons chemins, de l'éducation et de l'agriculture, en ayant soin de les maintenir toujours dans les limites de notre revenu.

La dépense pour les services susdits, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1919, s'est élevée à \$5,099,852.19.

Nous demanderons aussi à la Chambre de nous autoriser à emprunter \$5,000,000 pour les fins de la colonisation, et l'on trouvera dans les estimations de très importantes augmentations dans les octrois pour l'agriculture

et pour d'autres services publics, que nous avons l'intention d'augmenter de temps à autre, à mesure que le revenu le permettra.

Il arrive parfois que le fait d'avoir augmenté la dette publique est un sujet de critique. A ce propos, je ferai remarquer que non-seulement avons-nous dépensé des sommes considérables pour les services publics que je viens de mentionner, surtout la voirie, service pour lequel seulement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, nous avons dépensé un montant de \$18,813,298.74, mais nous avons dépensé des sommes très considérables pour le développement de nos forces hydrauliques, et toute cette dépense non-seulement a été autorisée par un vote unanime de la Législature, mais par l'électorat à chaque élection générale depuis 1912.

Je crois que l'argent employé dans la construction des bons chemins et le développement de nos forces hydrauliques est de l'argent bien placé; il rapporte de gros intérêts à la province; le placement dans les bons chemins procurant un bénéfice important et direct à la population pour qui les transports deviennent plus faciles et moins dispendieux. Le placement de \$2,894,037.80 pour la retenue des eaux de la rivière Saint Maurice et de la rivière Saint-François nous rapporte, sur des contrats déjà en exécution, une somme de \$251,079.66 par année, et d'année en année ce revenu augmentera avec la construction de nouvelles fabriques et la vente des forces hydrauliques.

Ainsi donc, avant longtemps, le gouvernement sera complètement refait de son déboursé et en outre il retirera un bon revenu de ces travaux. Et comme ce revenu tombe au fonds consolidé, cela signifie, pour le peuple, moins de taxes à payer.

Toutefois, j'aimerais à faire remarquer que la chose importante n'est pas tant de savoir combien il a été prélevé d'argent, pourvu que cela soit justifiable, mais que ce qu'il y a de plus essentiel c'est de voir à ce que cet argent soit judicieusement dépensé. Demandez-vous: cela nous profite-t-il? Faisons-nous un bon placement? Retirons-nous la valeur de notre argent?

Je crois pouvoir dire avec confiance que la réponse du peuple de la province de Québec à ces questions serait affirmative.

ANNEE FISCALE 1918-1919

Les prévisions du revenu et de la dépense pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919, étaient :

Revenu ordinaire	\$ 10,293,484 20
Dépense ordinaire et extraordinaire	10,019,243 68
Surplus en prévision	\$ 274,240 52

Les résultats véritables des opérations de l'année finissant le 30 juin dernier ont été comme suit :

Revenu ordinaire	\$ 12,666,352 03
Dépenses ordinaire	12,272,675 31
Surplus	\$ 393,676 72

Les dépenses extraordinaires pour l'année, cependant, payées à même le revenu ordinaire, ont été de \$98,455.70, ce qui donne un surplus réel de revenu ordinaire sur la dépense ordinaire et extraordinaire de \$295,221.02.

Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de \$2,372,867.83, et la prévision des dépenses ordinaires et extraordinaires a été dépassée de \$2,351,887.33

(Voir état No. 1

COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PREVISIONS 1918-1919

Voici quelques uns des principaux services dans lesquels le
revenu a excédé les prévisions:

Terres et Forêts.....	\$	784,141 02
Mines, Pêche et Chasse.....		191,397 63
Fonds des bâtisses et des jurés.....		76,860 76
Taxes sur corporations commerciales, etc.....		429,630 50
Droits sur les successions.....		159,015 02
Loi des véhicules moteurs.....		298,055 94
Revenu casuel.....		138,503 86
Entretien des aliénés.....		335,170 59
Et il y a eu d'autres services dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions de.....		160,080 60

(Voir état No. 2)

COMPARAISON AVEC LES PREVISIONS Dépenses ordinaire, 1918-1919

La dépense pour les services suivants a excédé les prévisions
des sommes suivantes:

Dette publique.....	\$	33,909 55
Législation.....		116,343 50
Gouvernement civil.....		35,751 86
Administration de la justice.....		97,105 76
Instruction publique.....		32,817 80
Asiles d'aliénés.....		349,659 31
Ecoles de réforme et d'industrie.....		63,665 37
Mines, Pêche et Chasse: Service de l'enregistrement (cadastre).....		21,579 53
Colonisation.....		180,935 32
Hygiène.....		13,182 48
Travaux publics (Ordinaires).....		154,997 67
Travaux publics (Extraordinaires).....		98,455 70
Agriculture.....		164,300 00
Voirie.....		382,338 93
Terres et Forêts.....		51,050 00
Dépenses sur le revenu.....		125,131 03
Services divers.....		440,924 27
	\$	2,362,148 08

La dépense pour les services suivants a été
moins élevée que la prévision:

Juges de la Cour des Sessions de la paix, etc.....	\$	4,190 53
Travail.....		5,969 72
Immigration, colonisation et publicité.....		0 50
Institutions de bienfaisance.....		100 00
	\$	10,260 75

La dépense ordinaire réelle a excédé la prévision de.....
(Voir état No. 3)

OPERATIONS DE CAISSE EN 1918-1919

Le 1er juillet 1918, il y avait dans diverses banques la somme de \$	990,484 94
Les mandats non payés à la même date s'élevaient à	751,516 85
	<u>\$ 247,968 09</u>

Les recettes du 1er juillet 1918 au 30 juin 1919 ont été:—

Revenue ordinaire	\$12,666,352 03
Dépôts en fidéicomis	441,946 43
Endiguement de la rivière St-François	400 00
Placement du fonds du revenu consolidé	545,738 35
Emprunt temporaire	1,000,000 00
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 2 (Dé- bentures des chemins à barrières de la rive nord)	3,400 00
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 7 (Dé- bentures des chemins à barrières de la rive sud)	41,300 00
	<u>\$14,699,136 81</u>

Paiements du 1er juillet 1918
au 30 juin 1919:

Dépenses ordinaires	\$12,272,675 31
Dépenses extraordinaires	98,455 70
Dépôts en fidéicomis	412,811 98
Chemin de fer Q. M. O. & O. construction	750 00
Loi des bons chemins, 1912	1,486,808 64
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	580,935 72
Endiguement des eaux de la rivière St-François	47,819 28
Endiguement des eaux des ri- vières Ste-Anne et Savanne	50,000 00
Débentures de la commission des chemins à barrières de la rive Sud, de Québec	21 80
Chemins à barrières de la rive Nord de Québec:	
Echange de débentures	3,400 00
Chemins à barrières de la rive Sud de Québec:	
Echange de débentures	41,300 00
	<u>\$14,994,978 43</u>
Excédent de paiements	\$ 295,841 62
Balance	<u>\$ 47,873 53</u>

Savoir:—

Le 30 juin 1919, il y avait en dépôts dans diverses banques	\$ 879,233 34
Mandats en cours	927,106 87
	<u>\$ 47,873 53</u>

COMPARAISON DES RECETTES ORDINAIRES DE 1918-1919 AVEC CELLES DE 1917-1918

Le total des recettes ordinaires pour 1918-1919 a été de	\$ 12,666,352 03
Le total des recettes ordinaires pour 1917-1918 a été de	13,806,390 97
Diminution dans les recettes de 1918-1919	\$ 1,140,038 94
Les recettes provenant des services suivants ont excédé celles de 1917-1918, viz:	
Puissance du Canada	41 31
Terres et Forêts	900,031 31
Mines, Pêcheries et Chasse	172,253 15
Administration de la justice	128,901 05
Timbres d'enregistrement	294 49
Taxes sur les corporations commerciales, etc	240,591 65
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc	34,094 18
Loi des véhicules moteurs	235,136 78
Loi des mécaniciens stationnaires, honoraires	2,410 75
Inspection des hôtels et maisons de pension, honoraires	640 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38	7,171 39
Entretien des aliénés	339,682 28
Écoles de réforme et d'industrie	51,437 39
Gazette officielle de Québec	4,506 31
Revenu casuel	80,105 09
Service civil, contribution au fonds de pensions	1,743 17
Loi des assurances, revenu	5,574 90
Loi des compagnies de fidéicommiss, revenu	2,223 24
Travaux et édifices publics, loyers	923 00
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic, ch. 2, s. 5	2,140 34
Intérêt des municipalités en vertu de la loi des bons chemins	12,832 86
Contributions des fabriques de beurre et de fromage en vertu de 5 George V, ch. 31	10,767 27
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2	3,208 72
Contributions des municipalités en vertu de 8 Geo. V, ch. 11, s. 13	1,000 00
	\$ 2,237,710 63
Les recettes provenant des services suivants ont été moins élevées qu'en 1917-1918.	
Licences, etc.	\$ 19,834 64
Droits sur les successions	3,277,532 82
Loi des distributeurs automatiques	1,500 77
Loi des détectives privés, revenu	13 00
Percentage sur honoraires d'officiers publics	862 30
Législation	3,687 63
Intérêt sur dépôts et placements	40,167 36
Prime, escompte et change	586 33
Remboursement des subventions aux che- mins de fer, taxe	11,177 86
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20	21,511 86
Fonds d'emprunts municipaux	875 00
	\$ 3,377,749 57
Diminution nette en 1918-1919	\$ 1,140,038 94

COMPARAISON DES DEPENSES ORDINAIRES DE 1918-1919 AVEC CELLES DE 1917-1918

Total des dépenses ordinaires en 1918-1919.	\$ 12,272,675 31
Total des dépenses ordinaires en 1917-1918	11,423,497 73
Augmentation des dépenses ordinaires en 1918-1919.	\$ 849,177 58

Les dépenses pour les services suivants ont excédé celles de 1917-1918, viz:—

Dette publique.	47,953 73
Législation.	75,710 07
Gouvernement civil.	20,531 44
Instruction publique.	14,515 00
Hygiène.	13,182 48
Voirie.	159,480 07
Terres et Forêts.	6,886 61
Colonisation, Mines et Pêcheries et Immigration.	262,816 84
Institutions de bienfaisance.	500 00
Ecoles de réforme et d'industrie.	58,665 37
Dépenses sur le revenu.	93,895 43
Services divers.	247,381 78
	\$ 1,001,518 82

Les dépenses pour les services suivants ont été moins élevées qu'en 1917-1918, viz:—

Administration de la justice.	\$ 9,021 58
Travaux publics (ordinaires).	79,741 55
Travail.	1,362 23
Agriculture.	59,444 64
Asiles d'aliénés.	2,771 24
	\$ 152,341 24

Augmentation nette des dépenses ordinaires de 1918-1919 sur celles de 1917-1918.	\$ 849,177 58
--	---------------

Les dépenses extraordinaires pour travaux et édifices publics durant l'année 1918-1919 ont été de \$149,879.26 moins élevées qu'en 1917-1918.

La balance des subventions aux chemins de fer en argent et des subventions en terre converties en argent, autorisées par les lois de la législature, mais non gagnées au 30 juin 1919, était de \$6,883.38.

PASSIF DIRECT ET ACTIF DISPONIBLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU 30 JUIN 1919.

Passif:

Dette consolidée courante avant la conversion.....	\$37,963,086 72
Augmentation du capital par la conversion	1,743,526 83
	\$ 39,706,613 55
Emprunt temporaire..	1,000,000 00
Puissance du Canada Balance de compte au 31 décembre 1902	1,473,609 63
Puissance du Canada Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q.M.O. & O.	25,000 00
Dépôts en fidéicommiss	741,582 42
Mandats non payés.....	927,106 87
Obligations du palais de justice de Québec	31,600 00
Obligations du palais de justice de Sherbrooke.	60,000 00
	\$ 43,965,512 47

Actif:

Fonds d'amortissement:

Balance du prix du chemin de de fer Q.M.O. & O. viz:	
Déposé dans les banques \$	227,751 65
Placement en obligations du palais de justice de Québec	31,600 00
Placement en débentures de la province de Québec..	80,000 00
Placement en bons de la Vie toire du Canada (1937) .	421,028 35
	\$ 760,380 00
Placement en actions inscrites 3% de la province de Québec.....	719,897 77
Placement en actions enregistrées 4½% de la province de Québec.....	408,801 69
Placement en débentures 4% de la province de Québec	11,248 42
Placement en débentures 4½% de la province de Québec.....	56,831 05
Placement en débentures 5% de la province de Québec	23,567 65
Placement en bons de guerre du Canada	9,600 00
	\$ 1,999,326 58
A reporter	\$ 1,990,326 58 \$43,965,512 47

Reporter	\$ 1,990,326 58	\$ 43,965,512 47
Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des écoles communes.	1,169,009 37	
Argent en banques.	879,233 34	
Coût de l'École Normale Jacques Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de propriété	5,000 00	
Prêts à diverses personnes.	107,437 29	
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	2,446,218 08	
Endiguement des eaux de la rivière St-François	447,839 82	
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne.	50,000 00	
Nouvelle prison, district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, ch. 36.	3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, ch. 8.	85,611 25	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6.	38,798 35	
Taxe du palais de justice de Québec en vertu de 45 Viet. ch. 26 et 48 Viet., ch. 16	31,600 00	
Taxe du palais de justice de Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, ch. 6.	\$ 21,187 09	
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommiss	\$ 38,812 91	
	\$ 60,000 00	
	\$ 10,930,221 92	
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1919	\$ 33,035,290 55	

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1918, la dette consolidée en cours était \$ 39,827,769 55
 Le 30 juin 1919, la dette consolidée en cours était 39,706,613 55

Diminution de la dette consolidée en cours durant l'année
 1918-1919. \$ 121,156 00

Justifiée comme suit :

Réduction:

Obligation de l'emprunt de 1880 rachetées. . \$ 165,856 00

Augmentation:

Emprunt en vertu de 6 Geo.
 V, ch. 2. \$ 3,400 00
 Emprunt en vertu de 8 Geo.
 V, ch. 7. 41,300 00
 \$ 44,700 00
 \$ 121,156 00

La dette consolidée au 30 juin 1919, consistant en obligations et en actions courantes de divers emprunts de la province était \$ 39,706,613 55
 Contre laquelle le fonds d'amortissement placé s'élevait à . . . 1,990,326 58
 Soit une balance nette de dette consolidée de \$ 37,716,286 97

La balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1919 accuse une diminution de \$299,367.51 sur la balance nette de la dette consolidée au 30 juin 1918.

Cette diminution s'explique par le rachat de \$165,856.00 de bons de l'emprunt de 1880 et \$178,211.51 placées au compte du fonds d'amortissement; moins \$41,300.00 de débentures émises en vertu de 8 Geo. V, ch. 7 et \$3,400.00 de débentures émises en vertu de 6 Geo. V, ch. 2.

DETTE NON CONSOLIDÉE

Au 30 juin 1919, la dette non consolidée consistait en:

Emprunt temporaire	\$	1,000,000	00
Dépôts en fidéicommis		741,582	42
Mandats non payés		927,106	87
Puissance du Canada Balance de compte au 31 déc. 1902		1,473,609	63
Puissance du Canada Prix d'une propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.		25,000	00
	\$	4,167,298	92

Par contre il y avait à la même date:

Argent en banques	\$	879,233	34
Coût de l'École Normale Jacques Cartier, Montréal, à rembourser sur la vente de propriété.....		5,000	00
Prêts à diverses personnes		107,437	29
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice		2,446,218	08
Endiguement des eaux de la rivière St-François		447,839	82
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne.....		50,000	00
Nouvelle prison, district de Montréal, avance.....		3,619,147	—
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avance.....		85,611	25
Palais de justice et prison du district de Roberval.....		38,798	35
Part de Québec, fonds des écoles communes		1,169,009	37
	\$	8,848,295	34
Ce qui laisse sur la dette non consolidée un surplus d'actif de \$		4,680,996	42

L'ANNEE COURANTE

Les recettes provenant du revenu ordinaire pendant les cinq mois finissant le 30 novembre 1919, sont très satisfaisantes, et les recettes prévues seront probablement dépassées à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi augmentation sur les prévisions dans les dépenses ordinaires et extraordinaires pour l'exercice courant, d'après le montant de mandats spéciaux émis depuis le 1er juillet, \$527,500.27, comme l'indique l'état déposé sur la table de la chambre, et d'après le budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre des montants requis pour différents services, pour compléter la dépense nécessaire de l'année courante.

Mais l'on compte que cette augmentation des dépenses sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes perçues à venir au 30 novembre dernier.

PREVISIONS POUR 1920-1921

Les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1921, qui seront soumises à l'approbation de la Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes, en tenant compte des résultats obtenus les années précédentes ainsi que de l'effet des conditions actuelles du monde financier, et quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états soumis aux membres de cette Chambre.

Elles sont comme suit :

Revenu ordinaire.....	\$ 11,673,904 09
Dépenses ordinaires.....	11,590,563 57
Surplus probable de revenu	\$ 83,340 52

EMPRUNT TEMPORAIRE DU 28 JUIN 1919

En vertu de l'article 807 des Statuts refondus de Québec, 1909, et d'un arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil, du 28 juin 1919, nous avons obtenu de la Banque de Montréal un emprunt temporaire d'un million de piastres, portant intérêt au taux de 5½ pour cent par année. Cet emprunt a été fait pour rembourser temporairement au fonds du revenu consolidé de la province une partie de la dépense encourue pour l'endiguement des eaux de la rivière St-Maurice, celui des eaux de la rivière St-François et celui des rivières Ste-Anne et Savanne, ainsi que pour les bons chemins, en vertu de 3 Geo. V, ch. 21, dépenses auxquelles il faut pourvoir, d'après les lois qui les autorisent, au moyen d'emprunts permanents. Cet emprunt a depuis été remboursé sur le revenu ordinaire.

BONS CHEMINS

L'état suivant indique ce qui a été dépensé, jusqu'au 30 novembre 1919, en vertu de la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par les lois 5 George V, chapitre 3, et 7 Georges V, chapitre 9, pour travaux faits par les municipalités et dans la construction des chemins du gouvernement: le montant reçu des emprunts faits en vertu de la dite loi; le montant avancé à même le revenu consolidé; le montant déterminé pour chaque municipalité et la balance à payer quand les travaux au montant de leurs allocations auront été faits.

Paievements aux municipalités à date	\$ 12,264,852 52
Paievements sur chemins du gouvernement à date	6,548,446 22
Produit net des emprunts	\$ 18,813,298 74
	5,850,805 32
Excédent des paievements sur le produit des emprunts	\$ 12,962,493 42
Montant réparti aux municipalités à date	\$ 13,310,712 06
Montant payé là-dessus	12,264,852 52
Balance à payer à mesure que les travaux progresseront	\$ 1,045,859 54

L'état ci-dessus démontre que les paievements aux municipalités et pour les chemins du gouvernement, en vertu de la loi des bons chemins, 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et la loi 7 George V, chapitre 9, s'élèvent à \$18,813,298.74 sur le montant de \$20,000,000 autorisé par la Législature.

Je puis ajouter que nous avons l'intention de soumettre à la présente législature un amendement à la loi des bons chemins de 1912, telle qu'amendée par la loi 5 George V, chapitre 3, et la loi 7 George V, chapitre 9, autorisant le gouvernement à emprunter une somme additionnelle aux mêmes conditions, afin de nous permettre de satisfaire aux nombreuses demandes pour la construction de chemins publics, ce qui a eu des résultats si avantageux et d'une si grande portée pour la province toute entière.

Monsieur l'Orateur, d'après les états et les chiffres que j'ai soumis à cette Chambre, il sera évident pour tous que la situation financière de la province est enviable. Ses bons sont recherchés par les capitalistes. Son crédit est des meilleurs sur les marchés monétaires du monde entier.

Notre province se développe rapidement au point de vue industriel. Durant la décade 1905-1915 le nombre des établissements industriels a augmenté de 4,965 à 7,158; la somme payée annuellement en gages aux employés, de \$38,703,763.00 à \$80,217,258.00, et la valeur des produits, de \$219,861,648.00 à \$387,900,585.00. Durant la présente année, on a estimé que le rendement industriel de la province s'élèvera à au moins à \$500,000,000.00.

Le développement de nos forces hydrauliques a dans une très grande mesure contribué à ce grand développement industriel. La création de villes aussi prospères que Grand'Mère, Shawinigan Falls, et La Tuque, de même que le progrès industriel si rapide de Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville et de plusieurs autres cités et villes, sont dûs au développement de nos forces hydrauliques. Je ne doute pas que notre province se prête merveilleusement au succès de toutes sortes d'industries. Nous avons les ressources; nous avons la force motrice; nous avons les moyens de transport par voie ferrée et par voie fluviale. Nos gens sont industriels, économes et heureux; je ne vois rien qui puisse retarder notre progrès industriel. Le développement industriel signifie plus d'emploi pour le travailleur, plus de gages et de plus grands marchés pour les produits de l'agriculture.

En commençant ce discours, j'ai parlé de la nécessité pour nous d'augmenter nos productions, et à cette fin j'ai recommandé plus de travail, mais si nous voulons obtenir les meilleurs résultats, il est d'absolue nécessité que le capitaliste, l'artisan et le cultivateur s'entendent et coopèrent ensemble pour le plus grand bien de notre province et de notre pays. Les factions diverses qui actuellement s'amentent l'une contre l'autre devraient plutôt reconnaître les grands principes de la coopération, à qui l'on doit le progrès moderne. La coopération signifie l'étouffement des différends particuliers en faveur du bien commun. Le capitaliste, l'artisan et l'agriculteur doivent chercher, au bénéfice commun, à harmoniser leurs divergences de vues personnelles.

Je crois que le capitaliste, l'artisan et le cultivateur devraient se faire plutôt coopérateurs. Je crois que leurs intérêts sont communs, et qu'aucun d'eux ne peut atteindre la pleine mesure de prospérité qui lui est réservée, si ce n'est à l'aide de l'association la plus intime des uns avec les autres.

Travaillons en vue d'un objectif commun de pensée, d'action et pour le développement de toute la nation en général, sans tenir compte des classes, mais à la recherche du plus grand bien pour le plus grand nombre, du bien-être général de nos compatriotes et de notre chère patrie.

Tout devrait être fait pour améliorer la vie de nos gens du peuple, pour les rendre heureux et satisfaits si nous voulons qu'en retour ils nous donnent le meilleur de leurs énergies et de leurs efforts. L'on devrait recourir à tous les moyens possibles de dissiper cet esprit révolutionnaire qui semble prévaloir en certains quartiers.

Ceux qui cherchent à faire croire aux bons ouvriers que la révolution, telle qu'elle s'opère en Russie, vaut mieux que le gouvernement constitutionnel, ceux-là ne sont ni canadiens ni patriotes. L'une signifie désastre pour l'ouvrier; l'autre, prospérité et bonheur.

L'état de choses actuel dans la province, au point de vue social, économique, ou financier, soutient bien la comparaison avec celui que l'on trouve dans toute autre province, tout état ou tout pays, et toujours l'on en parle comme de la sage, saine et sûre province de Québec. Cela la met

en moyens de faire face aux tâches herculéennes qui s'offrent devant elle; c'est que invite aux immigrants de toutes classes et au placement des capitaux, car d'un côté l'on sait que l'on peut y gagner sa vie sans craindre d'être molesté, et de l'autre, que le placement sera considéré comme un droit sacré auquel ni théoricien ni bolcheviste ne saurait porter atteinte.

On a suggéré plusieurs moyens de solutionner le problème d'une union, d'une concorde et d'une harmonie plus grande à établir entre les deux grandes races qui habitent notre pays; mais aucune proposition n'a été aussi claire et aussi précise que celle de Son Altesse Royale le prince de Galles, lorsque parlant au banquet qu'on lui offrit à Montréal au mois d'octobre dernier, il disait que le secret du succès dans l'union était "La parole libre, le langage libre et le respect mutuel des uns des autres", et il aurait pu ajouter "liberté d'adorer Dieu suivant sa conscience."

Ce sont là les sentiments d'un jeune homme qui, un jour, sera appelé à gouverner tout l'empire britannique, lequel renferme dans ses limites des gens de toute race, de toute langue et de toute couleur, vivant ensemble dans la paix et l'harmonie sous un même drapeau, et parlant néanmoins chacun sa langue — entrave ni restriction. Absolument si de tels sentiments peuvent s'appliquer à l'ensemble de l'empire britannique, ils peuvent aussi s'appliquer à notre pays.

Vous trouverez, peut-être, M. l'Orateur, que je fais là une digression, mais je ne le crois pas, car il n'y a pas seulement que de l'inquiétude et du malaise, il y a une douleur au cœur, un ver rougeur au centre de cette jeune nation, bien que l'un et l'autre semblent encore sains, et tout cela est dû à l'abus du régionalisme, l'abus du provincialisme, des préjugés, de l'étroitesse d'esprit, ainsi qu'au manque d'esprit national et canadien.

Il nous faut guérir la maladie; il nous faut amputer la partie malsaine, et extirper le mal; nous devons avoir confiance, nous devons avoir le cœur léger, nous devons nous entendre; nous faire des concessions. Les grands doivent céder plus que les petits parce qu'ils sont grands, mais tous doivent se donner la main, marcher épaule contre épaule, capitaliste, artisan ou cultivateur, riche ou pauvre, quelle que soit la nationalité ou la religion, l'un se faisant le complément de l'autre, et ce n'est que par l'effort uni d'un chacun, et de tous à la poursuite du bien pour le plus grand nombre, que nous assurerons à ce pays la position à laquelle la nature et la Providence l'ont prédestiné.

Si nous voulons réaliser notre ambition pour notre province et notre pays, mettons-nous à l'œuvre. Oublions nos différends. Regardons l'avenir, non le passé. En un mot, mettons-nous aux affaires.

Je propose maintenant que l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

ETAT No. 1

Les prévisions du revenu et des dépenses pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919 étaient :

Revenu ordinaire	\$ 10,293,184 20
Dépenses ordinaires et extraordinaires	10,019,243 68
Surplus probable	\$ 274,240 52

Les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier ont été comme suit :

Revenu ordinaire	\$ 12,666,352 03
Dépense ordinaire	12,272 31
Surplus	\$ 303,676 72

Les dépenses extraordinaires de l'année payées à même le revenu ordinaire comprenaient :

Achat de propriétés, rues Notre-Dame, Saint-Gabriel et Saint-Jacques, Montréal	\$ 85,119 40
Achat de propriétés, rue Sainte-Julie, Québec,	13,036 60
	\$ 98,155 70

Par conséquent, le surplus réel du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires et extraordinaires était \$ 295,221 02

Comme je l'ai déjà dit, les prévisions pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1919 étaient :

Revenu ordinaire	\$ 10,293,184 20
Dépenses ordinaires et extraordinaires	10,019,243 68
Surplus probable	\$ 274,240 52

Les prévisions du revenu ordinaires étaient de \$ 10,293,484 20
Le revenu ordinaire a été effectivement de 12,666,352 03

Excédent sur les prévisions \$ 2,372,867 83

Les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires étaient de \$ 10,019,243 68

Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été en réalité de 12,371,131 01

Excédent sur les prévisions \$ 2,351,887 33

ETAT No. 2

COMPARAISONS AVEC LES PREVISIONS

Revenu ordinaire 1918-1919

Le revenu provenant des services suivants a excédé les prévisions comme suit :

Puissance du Canada: intérêt sur les fonds en fidéicommiss. \$	37 77
Terres et Forêts.....	784,141 02
Mines, Chasse et Pêche.....	191,397 63
Intérêt sur dépôts et placements.....	18,329 83
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Viet. ch. 2, s. 5.....	2,919 17
Intérêt reçu des municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	25,801 58
Fonds des bâties et des jurés.....	76,860 76
Entretien des prisonniers.....	3,506 30
Honoraires du grand constable de Québec.....	1,903 05
Fonds du palais de justice d'Ottawa.....	40 38
Loi des distributeurs automatiques.....	240 05
Contributions municipales en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2.....	3,624 96
Contributions des municipalités en vertu de 8 Geo. V, ch. 11, sec. 13.....	1,000 00
Taxes sur les corporations municipales.....	429,630 50
Droits sur les successions.....	159,015 02
Loi des véhicules-moteurs.....	208,055 94
Loi des détectives privés — revenu.....	754 00
Taxe en vertu de 3 Geo. V, ch. 38.....	7,196 57
Entretien des aliénés.....	335,170 59
Entretien des écoles de réforme et d'industrie.....	17,720 61
Législation.....	3,521 27
Revenu casuel.....	138,503 86
Contributions au fonds de pensions, service civil.....	2,851 01
Prime, escompte et change.....	20,260 61
Loi des assurances, revenu.....	3,050 35
Loi des compagnies de fidéicommiss — revenu.....	2,625 33
Contributions des fabriques de beurre et de fromage, en vertu de 5 Geo. V, ch. 31.....	4,647 27
Credit pour la dette publique, en vertu de la loi 7 Ed. VII, ch. 2.....	143 00
A reporter.....	\$ 2,532,948 43

Reporter		\$2,532,948 43
Le revenu provenant des services suivants a été moindre que les prévisions comme suit		
Timbres judiciaires	\$	13,657 10
Honoraires judiciaires		5,942 18
Gain des prisonniers, prisons de Montréal et de Québec		500 00
Licences		93,895 33
Timbres d'enregistrement (y compris hono- raires de registrateurs salariés)		15,023 51
Taxes sur transferts d'actions, obligations, etc		8,655 68
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires		560 00
Loi des mécaniciens stationnaires de Qué- bec—Honoraires		2,339 25
Pourcentage sur honoraires d'officiers pu- bliers		268 65
Pourcentage sur renouvellements d'hypo- thèques		28 63
Gazette officielle		449 23
Loyers des édifices publics		250 00
Subventions aux chemins de fer—taxe		3,411 28
Contributions des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20		15,099 76
	— \$	160,080 60
Excédent du revenu sur les prévisions	\$	2,372,867 83

ETAT No. 3

L'excédent des dépenses ordinaires sur les prévisions pour
certains services s'élève à S 2,362,148 98
Voici le détail des item:

Dette publique:

Excédent de dépense:			
Intérêt sur dette consolidée	S	12,031 19	
Intérêt sur dette non consolidée		17,594 73	
Fonds d'amortissement		6,399 49	
Prime, escompte et change		7,712 64	
	S	43,738 05	
Non-dépensé:			
Rachat de la dette	S	9,344 00	
Frais d'administration		484 50	
	S	9,828 50	
			S 33,909 55

Législation:

Excédent de dépenses:			
Assemblée législative: Traitements, dépenses contingentes, etc.	S	18,891 42	
Impression et reliure pour les deux chambres de la législature		41,414 41	
Bibliothèque de la législature		200 00	
Dépenses d'élections		57,281 15	
Indemnité aux reviseurs et autres dépenses		1,914 99	
Officiers spéciaux pour la préparation des listes électorales dans les cités de Mont- réal et de Québec		180 63	
	S	122,882 60	
Non dépensé:			
Conseil législatif	S	3,000 00	
Assemblée législative: Indem- nité des députés		2,990 00	
Frais de transport et pension		549 10	
	S	6,539 10	
			S 116,341 50

Gouvernement civil:

Excédent des dépenses:			
Augmentation des traitements	S	11,851 86	
Dépenses contingentes		23,900 00	
			S 35,751 86

Administration de la justice:

Excédent de dépense:	
Traitements des shérifs: anciens districts	1,076 19
Protonotaires, greffiers de la Cour de Circuit, de la Couronne et de la Paix, et de la Cour d'Appel :	
Traitements	14,690 39
Dépenses contingentes	9,114 29
Dépenses contingentes des shérifs	32,752 32
Service des détectives	1,041 64
Traitements des coroners	599 99
Magistrats de districts, dépenses de voyage, etc.	1,130 82
Divers.	13,162 13
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa	4,608 37
	\$ 108,176 14

Non dépensé:		
Fonds des Juries et des jurés	\$ 7,885 02	
Poursuites criminelles	431 08	
Honoraires et déboursés des coroners	1,516 52	
Traitements des greffiers de la Couronne et de la Paix nouveaux districts	220 00	
Médecins des prisons	\$ 1,017 76	
	\$ 11,070 38	
		\$ 97,105 76

Instruction publique:

Excédent de dépense:	
Ecole polytechnique, Montréal	\$ 15,000 00
Inspecteur général de l'enseignement technique	80 30
Ecole Technique, Montréal	10,000 00
Ecoles des hautes études commerciales, de Montréal	10 000 00
	\$ 35,080 30

Non dépensé:		
Aide pour l'entretien des écoles techniques en dehors des cités de Québec et de Mont- réal	\$ 1,000 00	
Ecoles du soir et écoles de coupe	1,262 50	
	\$ 2,262 50	
		\$ 32,817 80

Asiles d'aliénés:

Excédent de dépense \$ 349,659 31

Ecoles de réformes et d'industrie:

Excédent de dépense: 63,665 37

Mines, Chasse et pêche, Service d'enregistrement (Cadastre)

Excédent de dépense:

Chasse et pêche	\$	10,000 00
Service d'enregistrement (Cadastre)		10,060 00
Commission sur perceptions de la royauté et permis de chasse et pêche		3,000 00

\$ 23,000 00

Non dépensé:

Compte en suspens		1,420 47
	\$	21,579 53

Colonisation:

Excédent de dépense:

Chemins de colonisation	\$	180,935 32
-----------------------------------	----	------------

Hygiène:

Excédent de dépense:

Bureau d'hygiène de la province de Québec	\$	13,182 48
---	----	-----------

Travaux publics (ordinaires)

Excédent de dépense:

Entretien etc., des édifices publics en général	\$	172,473 61
Inspection des hôtels et des maisons de pension		547 37
Ponts et barrières de péage		1,033 05
Abolition des ponts de péage dans la cité de Trois-Rivières		5,736 00
Palais de justice, Montréal, annexe		19,086 37

A reporter	\$	198,876 40
----------------------	----	------------

Reporter	\$	198,876	40	
Non dépensé:				
Assurance des édifices publics en général	\$	31	64	
Ponts en fer		25,521	48	
Embellissement des édifices et des terrains du parlement		4,990	00	
Entretien des bureaux du gouvernement à Montréal		4,780	17	
Loi des mécaniciens stationnaires, Québec		632	87	
Réparations des palais de justice et prisons		5,463	65	
Assurance des palais de justice et prisons		367	77	
Palais de justice, Iberville, réparations		2,091	15	
	\$	43,878	73	
				154,997 67
Travaux publics (Extraordinaires)				
Excédent de dépense:				
Achat de propriétés rues Notre-Dame, St-Gabriel et St-Jacques, Montréal	\$	85,419	10	
Achat de propriété, rue Ste-Julie, Québec		13,036	60	
	\$			98,455 70
Agriculture:				
Excédent de dépense:				
Sociétés d'agriculture	\$	78,000	00	
Cercles agricoles, etc		64,000	00	
Écoles d'agriculture		3,000	00	
Aide à la culture des arbres fruitiers (horticulture)		5,300	00	
École de laiterie, St-Hyacinthe et travaux de de la ferme		7,500	00	
Laboratoire officiel de la province de Québec		1,000	00	
Pour l'élevage des volailles		2,500	00	
Écoles ménagères		3,000	00	
	\$			164,300 00
Voirie:				
Excédent de dépense:				
Amélioration et entretien des chemins	\$	371,227	68	
Chemins à barrières de la rive nord, Québec		9,861	25	
Chemins à barrières de la rive sud, Québec		1,250	00	
	\$			382,338 93

Terres et Forêts:

Excédent de dépense:		
Dépenses en général	\$	5,000 00
Protection des forêts		5,000 00
Arpentages		25,000 00
Service forestier (comprendant l'inspection et la classification des terres)		15,000 00
Pépinière de Berthierville (Entretien)		1,000 00
Loi des douze enfants, en vertu de 5 Ed. VII, ch. 16		50 00
	\$	51,050 00

Dépenses sur le revenu:

Excédent de dépense:		
Loi des véhicules moteurs	\$	75,899 91
Impôt des municipalités sur les lieux d'amusements, 7 Geo. V, ch. 17, s. 29		55,872 56
	\$	131,772 47
Non dépensé:		
Timbres, licences, etc	\$	476 72
Registres pour bureaux d'enregistrement		5,029 35
Gazette officielle de Québec		1,135 37
	\$	6,641 44
	\$	125,131 03

Services divers:

Excédent de dépense:		
Divers en général	\$	19,947 56
Service civil, pensions		1,438 46
Tenure des terres aux Iles de la Madeleine		87 20
Commission des Utilités Publiques de Québec		1,475 00
Agent général de la province en Belgique		7,586 43
Commission du régime des eaux de Québec		43,495 00
Bureau de censure des vues annuées		1,383 34
Octroi à la Goutte de lait, Québec		2,000 00
Octroi à la Goutte de lait, Montréal		2,500 00
Octroi à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, Québec		2,000 00
Bonus aux employés		122,974 17
Referendum (1919)		112,140 17
Réception du 22ème bataillon dans les cités de Québec et Montréal		6,000 00
Dépenses re loi relative à la construction de logements d'ouvriers		596 94
Souscription aux fonds de la Croix rouge et de la ligue marine du Canada		100,000 00
Fonds des huttes de l'armée, Chevaliers de Colomb		25,000 00
A reporter	\$	448,624 27

Reporter \$ 448,624 27

Non dépensé:

Agent en France	\$	3,000 00	
Association de tir du Collège			
Militaire Royal du Canada		100 00	
Fonds des municipalités		300 00	
Arbitrage en vertu de 54 V. c.4		3,000 00	
Commission de placement des			
soldats		1,300 00	
	\$	7,700 00	
			\$ 140,924 27

ETAT No. 4

Les changements suivants ont été opérés dans le passif et l'actif durant l'année:

Augmentation du passif:

Emprunt temporaire	\$1,000,000 00
Emprunt en vertu de 6 Geo. V, ch. 2	3,400 00
Emprunt en vertu de 8 Geo. V, ch. 7	41,300 00
Dépôts en fidéicommiss, augmentation nette	29,134 45
Mandats non payés, différence entre le montant au 30 juin 1918 et au 30 juin 1919	175,590 02
	\$1,249,424 47

Diminution du passif:

Dette consolidée, par rachat:	
Bons de l'emprunt de 1880, \$	165,856 00
Obligations du palais de justice de Québec, rachetées	9,600 00
	\$ 175,456 00

Augmentation nette du passif durant l'année 1918-1919 .. \$ 1,073,968 47

Augmentation de l'actif:

Fonds d'amortissement:

Placé en actions enregistrées 4 1/2 % achetées durant l'année	\$ 74,799 19
Placé en actions inscrites 3 % achetées durant l'année	64,908 53
Placé en débentures 4 1/2 % de la province de Québec, achetées durant l'année	27,255 37
Placé en débentures 4 % de la province de Québec, achetées durant l'année	11,248 42
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	580,935 72
Endiguement des eaux de la rivière St-François	47,419 28
Endiguement des eaux des rivières Ste-Anne et Savanne	50,000 00
Palais de justice et prison, district de Roberval, avances autorisées par la loi 2 Geo. V, ch. 6	219 00
	\$ 856,785 51

A reporter .. \$ 856,785 51 \$ 1,073,968 47

Reporte	\$ 856,785 51	\$ 1,073,968 47
Diminution de l'actif:		
Fonds du revenu consolidé:		
Placé en bons de la victoire, 5 1/2 %, du Canada, (1922)	\$ 545,738 35	
Argent en banques, diminution nette de dépôts	120,251 60	
Taxe du palais de justice de Québec, reçu	9,600 00	
	\$ 675,589 95	
Augmentation nette de l'actif durant l'année 1918-1919	\$ 181,195 56	
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1918- 1919	\$ 892,772 91	
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1918	\$ 32,142,517 64	
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1919	33,035,290 55	
Augmentation de l'excédent du passif durant l'année 1918- 1919	\$ 892,772 91	

ETATS FINANCIERS
1918-1919

ETAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années échues le 30 juin 1919.

	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
	\$	\$	\$	\$	\$
	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.
Puissance du Canada.....	2,027,845 42	2,027,903 85	2,027,999 98	2,028,028 06	2,028,009 37
Terres et Forêts.....	1,840,347 45	1,807,259 01	1,753,621 00	1,610,109 71	2,310,141 02
Mines.....	16,488 43	22,718 73	31,037 81	120,740 31	278,000 23
Pêcheries et chasse.....	131,279 41	138,488 77	151,372 47	219,644 14	242,737 40
Timbres judiciaires.....	482,683 30	436,600 40	419,719 70	412,748 90	436,342 90
do d'enregistrement.....	209,947 17	190,507 38	181,537 03	164,682 00	164,976 49
Fonds de bâties et des jurés.....	88,915 79	79,631 93	91,002 62	15,898 23	111,800 76
Honoraires judiciaires.....	23,384 51	60,843 31	53,886 05	18,335 41	19,057 82
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	27,934 27	19,867 43	15,005 66	9,409 20	18,506 30
Palais de justice de Montréal.....	3,957 11	14,834 22	19,435 73	6,513 68	5,000 00
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	3,600 00	1,000 00	4,000 00	1,000 00	4,000 00
Gain des prisonniers, prison de Québec.....	126 05	21 00			3,403 05
Honoraires du grand cométable, Québec.....	472 95	2,832 67	2,363 78	1,384 79	40 38
Fonds du palais de justice du district d'Ottawa.....		622 57	155 07	240 56	
Jeunes délinquants.....	6,500 00	6,500 00	3,250 00	6,500 00	6,500 00
Amendes, justice.....	132 25	400 00		739 39	
Licences.....	1,086,767 43	1,047,768 20	1,226,093 31	1,375,939 31	1,356,104 67
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	982,977 87	1,034,564 33	1,101,679 61	1,289,038 85	1,529,630 50
Droits sur successions.....	1,600,823 15	1,375,803 72	1,711,262 81	4,736,547 81	1,139,015 02
Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc.....	20,369 48	55,185 11	77,433 26	27,250 11	61,341 32
Loi des automobiles.....	180,224 67	217,081 67	191,862 81	662,919 16	898,055 94
Loi des distributeurs automatiques.....	10,965 00	7,570 42	8,566 32	6,740 52	5,240 05
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	963 00	497 00	1,233 00		640 00
Loi concernant les détectives particuliers—Honoraires.....	797 00	1,062 00	5,748 01	3,250 00	5,600 75
Taxe en vertu de 3 Geo. V., chap. 38.....		4,064 00	1,268 00	1,767 00	1,754 00
Commission sur honoraires d'officiers publics.....		33,311 17	21,140 37	48,025 48	25,196 57
do sur renouvellement d'hypothèques.....	26,330 09	28,516 04	28,764 62	25,543 39	24,731 35
Législation.....	44 07	49 62	63 85	71 63	21 37
Asiles d'aliénés, contributions municipales.....	32,302 46	31,470 68	27,512 19	28,708 90	25,031 27
do patients payants.....	233,563 01	219,651 10	142,330 61	219,908 34	357,663 51
Ecoles d'industrie et de réforme.....	8,991 78	10,294 73	6,587 57	7,579 97	29,507 03
Gazette officielle de Québec.....	55,333 02	40,900 14	40,063 68	46,283 22	47,730 61
Revenu casual.....	40,820 85	51,311 03	45,000 00	36,544 46	41,050 77
Service civil, contributions pour pensions.....	60,416 81	103,606 69	70,933 51	108,308 77	188,563 86
Revenu en vertu de la loi des assurances.....	23,770 96	23,861 07	24,765 43	25,107 54	26,851 01
Compagnies de fidéjussur—Loi (Revenu).....	23,032 43	23,846 93	43,234 86	47,765 45	53,340 35
Travaux et édifices publics, loyers etc.....	3,884 44	4,686 58	4,200 00	4,802 69	7,025 33
	763 60	2,774 10	2,539 68	839 60	1,762 69

Intérêts sur dépôts et placements.....	92,865 19	107,845 92	84,015 97	142,497 19	102,329 82
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins	81,473 42	137,402 46	161,517 96	192,968 72	205,801 55
Prime, escompte et change.....	13,947 38	40,593 53	36,814 59	28,846 94	28,260 61
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 3	28,513 31	28,015 42	34,125 24	36,778 83	38,919 17
Prêt aux incendiés de Québec.....	160 00				
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	7,871 71	40,321 26	41,165 87	47,766 58	36,588 72
Remboursement de l'indemnité aux porteurs de licences en vertu de 2 Geo. V., chap. 12.....					
Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, s. 20.....	13,685 40	13,685 40	13,885 40		
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	20,399 00	10,747 68	24,692 68	31,412 10	9,000 24
Contributions par les fabriques de beurre (t. de fromages) en vertu de 5 Geo. V., chap. 31.....	145 00	464 67	258 57	113 00	113 00
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V., Chap. 19, Sec. 2.....		29,950 85	35,521 85	23,880 00	34,647 27
Contributions par municipalités en vertu de 8 Geo. V., Chap. 11, Sec. 13.....				416 24	3,621 96
Fonds d'emprunt municipal.....				875 00	1,000 00
Remboursement des indemnités accordées aux hôteliers en vertu de 4 Geo. V., chap. 6, Sec. 8 (1 ^{re}).....	9,597,925 67	9,647,982 77	10,441,413 71	13,806,380 97	12,006,352 03
Terrains de l'exposition de Montréal, compte des ventes.....	30,924 29	41,278 38	16,270 91	45,567 12	
Terrains de l'exposition, Montréal, 61 Vic., ch. 1, sec. 1, par. c.....	411 67	427 23	440 11		
Emmagasinement des eaux de la rivière St-François.....			15,002 57		
Nouvelle prison du district de Montréal.....			15,702 65		
Propriété rue St. Gabriel, Montréal, No 76, à compte de vente.....				1,270 00	40 00
Emprunt en vertu de la loi des bons chemins, 5 Geo. V., chap. 21, sec. 6 et 7.....	1,000 00	1,000 00	1,000 00	12,500 00	
Fonds en fidéicommis.....	2,728 654 04			8,000 00	
PlACEMENT DU FONDS DU REVENU CONSOLIDÉ.....	446,392 52	185,873 09	494,441 39	487,940 21	444,946 43
Transféré des dépôts spéciaux, fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., chap. 2, sec. 5.....	12,805,308 19	9,879,561 47	11,013,971 34	14,362,718 33	13,108,098 46
Emprunts temporaires.....			497,133 48	121,028 35	315,738 45
Emprunt en vertu de 5 Geo. V., Chap. 2.....	4,000,000 00				1,000,000 00
Emprunt en vertu de 5 Geo. V., chap. 6, Emmagasinement des eaux du St-Maurice, à compte.....	5,979,000 00	5,968,000 00			
Emprunt en vertu de 6 Geo. V., chap. 2, Obligations des chemins à barrières de la rive nord à Québec, à compte.....			1,148,000 00	515,000 00	
Emprunt en vertu de 8 Geo. V., chap. 7, Obligations des chemins à barrières de la Rive Sud à Québec, à compte.....				1,100 00	3 100 00
En caisse au 1 ^{er} juillet de chaque année.....	973,347 90	2,012,159 80	2,565,941 11	938,764 64	11,300 00
	28,557,656 18	16,459,721 27	15,346,046 23	16,229,611 52	13,928 621

ETAT COMPARATIF des paiements de la province de Québec pour les cinq années écoulées le 30 juin 1919.

	1911-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
	\$	cts	\$	cts	\$
Dettes publiques.....	1 497,894	50	1 708,379	88	1 983,900
Législation.....	415,350	68	494,832	35	411,560
Gouvernement civil.....	611,226	41	649,155	98	705,400
Administration de la justice.....	1 134,135	40	1 157,907	36	1 275,291
Ecoles d'industrie et de réforme.....	104,000	00	145,000	00	185,000
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	1 476,721	80	1 545,079	48	1 581,454
Agriculture.....	398,500	95	470,861	93	502,700
Voirie.....	341,226	00	349,000	00	391,147
Colonisation.....	234,000	00	209,000	00	259,600
Immigration.....	20,500	00	17,500	00	20,618
Hygiène.....	39 700	00	38,500	00	58,500
Travaux et édifices publics;					
Ordinaires.....	300,804	29	740,789	56	756,775
Extraordinaires.....	380 258	65	158,000	00	60,500
Travail.....	39,251	25	37 061	47	38,748
Asiles des aliénés.....	617,625	00	633,625	00	666,297
Institutions de bienfaisance.....	68 485	00	69,885	00	72,585
Terres et forêts.....	988,816	95	970,500	00	941,150
Mines, pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	79,701	10	99,032	85	107,560
Charges sur le revenu (y compris les paiements faits par les shérifs, sur leurs perceptions).....	328,736	13	308,895	48	346,822
Services divers.....	233,576	52	233,631	60	269,752
Montant affecté au paiement de la dette publique en vertu de l'Ed. VII, chap. 2.....	47	60			
Donné pendant la guerre.....	8 710,515	64	9 436,688	08	9 907,073
Nouvelle prison, district de Montréal.....	692,994	02			375,000
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint Maurice.....	95,899	37	23,546	58	
Emmagasinement de s eaux de la rivière St-François.....	13 761	81	22,618	54	54,892
Terrain re palais de justice de Montréal.....	66 000	00	126,384	57	207,197
Terrains de l'exhibition, Montréal, produit de la vente.....			15,002	57	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.....					50,000
Chemins à barrières de la Riv. Sud à Québec Obligations.....					21 80

RECETTES PROBABLES, 1920-1921

PUISSANCE DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907.....	\$1,602,169 60
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907....	240,000 00
	1,842,169 60
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada..	127,460 68
	1,969,630 28
Intérêt sur fonds en fidéicommiss.....	58,450 46

\$2,028,080 74

INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 V, c. 2, sec 5	38,000 00
Intérêts sur prêts et dépôts.....	78,000 00
Intérêts des municipalités en vertu de la loi sur les Bons chemins.....	250,000 00

366,000 00

2,435,000 00

FERRES ET FORETS

MINES..... 300,000 00

PECHERIES ET CHASSE..... 250,000 00

550,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires.....	\$125,000 00
Honoraires judiciaires.....	30,000 00
Fonds des bâties et des jurés.....	15,000 00
Entretien des prisonniers.....	10,000 00
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000 00
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres.....	10,000 00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	1,500 00
Jeunes délinquants.....	5,500 00

532,000 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).. 180,000 00

Licences..... 850,000 00

Taxes sur les corporations commerciales, etc..... 1,400,000 00

Droits sur les successions..... 1,100,000 00

Taxes sur les transferts d'actions, bons, etc..... 75,000 00

Loi concernant les véhicules-moteurs..... 900,000 00

Loi des distributeurs automatiques..... 5,000 00

Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires..... 640 00

Loi des mécaniciens de machines fixes—Honoraires..... 5,660 75

Loi concernant les détectives particuliers—Revenu..... 1,500 00

Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38..... 18,000 00

Commissions sur honoraires d'officiers publics..... 25,000 00

do renouvellement d'hypothèques..... 50 00

Entretien des aliénés..... 140,000 00

do pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme..... 120,000 00

Législation..... 21,500 00

Gazette officielle..... 12,000 00

Loyers d'édifices publics..... 1,762 60

Revenu casuel..... 75,000 00

Loi des assurances, revenu..... 55,310 00

Loi des compagnies de fidéicommiss, revenu..... 4,400 00

Contributions aux pensions, service civil..... 27,000 00

Prime, escompte et change..... 20,000 00

Taxes sur les subventions de chemin de fer..... 35,000 00

Contributions par les établissements d'industrie laitière..... 30,000 00

Contribution des municipalités en vertu de la loi des bons chemins, sec. 20.. 25,000 00

Contributions des Municipalités en vertu de 7 Geo. V, chap. 10, sec. 2..... 5,000 00

\$11,673,904 09

DEPENSES PROBABLES, 1920-21

Dette publique	\$2,072,030 49
Législation	431 716 00
Gouvernement civil.....	769,550 00
Administration de la justice, etc.....	1,237,192 70
Instruction publique, etc.....	1,623,066 00
Asiles d'aliénés	929,625 00
Ecoles d'industrie et de réforme.....	2 15,000 00
Hygiène.....	68,500 00
Travaux publics, (Ordinaires).....	580,579 58
Travail.....	55,600 00
Agriculture	850,000 00
Voirie.....	831,500 00
Terres et forêts	433,000 00
Colonisation, mines et pêcheries	655,500 00
Institutions de bienfaisance.....	77,245 00
Charges sur le revenu.....	486,500 00
Services divers	213,950 00
	\$ 11,590,563 57
Subventions de chemins de fer.....	7,633 38
	\$ 11,598,196 95

Passif Direct et actif disponible de la Province de Québec, au 30 juin, 1919

PASSIF		
Dette consolidée telle qu'avant la conversion	837,963,086 72	
Augmentation du capital par la conversion	1,743,526 83	
Emprunt temporaire		\$ 39,706,613 55
Puissance du Canada Balance de compte au 31 déc. 1902		1,000,000 00
do Prix de la propriété achetée pour le ch. de fer Q. M. O. & O.		1,173,609 63
Dépôts en fidéicommis		25,000 00
Mandats non payés		741,582 42
Obligations du palais de justice, Québec		927,106 87
Obligations du palais de justice, Sherbrooke		31,600 00
ACTIF		
Fonds d'Amortissement:—		
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. & O., déposée en banques	227,751 65	
Balance placée en obligations du palais de justice de Québec	31,600 00	
Placé en décentes de la province de Québec	80,000 00	
Placé en bons de l'emprunt de la Victoire du Canada (1937)	121,028 35	
	\$ 760,380 00	
Placé en rentes inscrites 3% de la Province de Québec	719,897 77	
Placé en rentes enregistrées 4½% de la province de Québec	108,801 69	
Placé en décentes 4% de la Province de Québec	11,218 12	
Placé en décentes 4½% de la Province de Québec	56,831 05	
Placé en décentes 5% de la province de Québec	23,567 05	
Placé en bons des emprunts de guerre du Canada	9,600 00	
	\$ 1,990,326 58	
Puissance du Canada: Part de Québec dans le fonds des écoles communes	1,169,009 37	
Argent en banques	879,233 31	
Coût de l'école Normale Jacques-Cartier, Montréal, à rembourser par la vente de la propriété	5,000 00	
Avances à diverses personnes	107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice	2,416,218 08	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François	447,839 82	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste. Anne et Savane par la loi 7 Ed. VII, Chap. 36	3,619,147 84	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, Chap. 8	85,611 25	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2, George V, Chap. 6	38,798 35	
Taxe du palais de justice de Québec, en vertu de 45 Vic. Chap. 26, et 48 Vic., Chap. 16	31,600 00	
Taxe du palais de justice, Sherbrooke, en vertu de 2 Ed. VII, Chap. 6	\$ 21,187 00	
Fonds d'amortissement, compris dans les dépôts en fidéicommis	38,812 91	60,000 00
		\$ 10,930,221 02
Excédent du passif sur l'actif au 30 juin, 1919		\$ 33,035,290 57

